

Danse et dis



Dispositif départemental contingenté à 6 classes de cycle 2 et 3 de la Corrèze.

Inscription maxi jusqu'au 15 juin 2024 sur ADAGE.



LE PROJET

Description :

Le dispositif d'Education Artistique et Culturelle « Danse et dis » est conduit par la ligue de l'enseignement de la Corrèze – FAL 19. Il s'articule entre la pratique de la danse contemporaine et la découverte d'œuvres chorégraphiques de référence. Ce projet donne l'opportunité aux élèves de 6 classes de vivre une expérience sensible, de s'initier à la pratique de la danse, de s'ouvrir au monde de la création chorégraphique contemporaine, de développer un esprit critique.

Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Danse

Partenaires :

DRAC
Projet porté et coordonné par la Ligue de l'enseignement de la Corrèze FAL 19
USEP 19
Collectivités associées à la journée de restitution.

Articulation avec un projet 2d degré : non

LES PARTICIPANTS

Professeur coordonnateur (nom et prénom)

Conseiller pédagogique référent (nom et prénom)

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Intervenant :

Un artiste chorégraphe

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Rencontrer des artistes danseurs et chorégraphes, des œuvres, de nouvelles esthétiques, d'autres enseignants et élèves pour représenter ses créations.

Pratiquer :

Pratiquer la danse avec un artiste, vivre le processus de création jusqu'à la présentation publique, approfondir cette expérience dans différentes disciplines scolaires.

Connaitre :

Connaître du vocabulaire pour s'exprimer, des œuvres et des artistes-chorégraphes. Analyser une œuvre chorégraphique. Identifier les différents courants artistiques et esthétiques de la danse.

Restitutions envisagées :

Restitution sur scène des formes chorégraphiques réalisées par tous les élèves du dispositif lors d'une journée de restitution organisée en mai.

Etapas prévisionnelles :

Ce dispositif comprend :

- Une **formation** à destination des enseignants sur la danse contemporaine (1 journée)
- Des **ateliers de pratique** à destination des élèves encadrés par un artiste, réalisés dans les établissements scolaires (20h par classe)
- Une **animation ludique autour de la danse** (son histoire, ses fondamentaux) à accueillir en classe
- Une **journée de représentations** avec spectacle professionnel et restitutions des élèves sur scène (mai).

BUDGET PREVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

La formation des enseignants, l'animation en classe, les ateliers de pratique artistique avec un artiste professionnel, un spectacle, l'organisation de la journée de restitution.

Ce qui reste à financer par l'établissement :

80 euros : forfait spectacle / classe

Le trajet pour la journée de restitution.

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'école s'engage à verser la somme forfaitaire de 80€ par classe et à financer le trajet pour la journée de restitution.

Pour en savoir plus : www.fal19.fr

Contact : Sarah Tourtelot, acteursjuniors@fal19.fr (06.12.51.04.73)